



# Sensations en vallée d'Aulps

14 - 17  
ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74

3 avenue de la plaine - BP 340

74 008 Annecy

Tél: 04.50.52.30.00

ufoval@fol74.org

En savoir plus : [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

### Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente+ autorisation parentale.
- Test d'aisance aquatique

## St Jean d'Aulps

### Sensations en vallée d'Aulps

#### Centre de vacances l'Isle d'Aulps Réf. 074023001

Découvrir la vallée d'Aulps à travers une dominante sportive, remplie d'adrénaline... Des hauteurs de Morzine au Lac Lemman à Thonon, ce séjour vous fera découvrir les attraits de la Vallée d'Aulps. Ce séjour s'adresse aux amateurs de sensations fortes !

**Au programme en 8 jours :** 1 séance de via ferrata sur le Rocher de l'éléphant, à Saint Jean d'Aulps ou dans les gorges de Tines ; 1 séance de canyoning sur la Dranse à Nyons ou au Canyon de la Balme ; 1 séance de kayak ; 1 baptême de parapente.

**Au programme en 15 jours :** 2 séances de via ferrata ; 2 séances de canyoning ; 2 séances de kayak ; 1 baptême de parapente ; 1 séance de kart de descente et une balade à Sixt Fer à Cheval.

La piscine chauffée du centre et les nombreux terrains de jeux à proximité favorisent les moments de détente.

#### Le Centre

Au cœur du Haut Chablais, entre le pays du Mont Blanc et Genève, la Vallée d'Aulps égrène, tout au long de la Route des Grandes Alpes, ses villages montagnards dominés par de grands noms : Morzine - Avoriaz et Les Gets. St Jean d'Aulps est un charmant village situé à 800 m d'altitude, au cœur de cette vallée du Haut Chablais à laquelle il a donné son nom, la Vallée d'Aulps. Rénové en 2010, ce centre au cœur du village offre un hébergement de qualité. De nombreux chemins de randonnées partent directement du centre. Ces sentiers peuvent nous conduire à des ruisseaux sauvages, des lacs de montagne ou des cascades.



**Via ferrata** : Venez découvrir la via ferrata du Rocher de la Chaux aussi appelé « tête de l'éléphant », ou dans les gorges de Tines, accompagnés d'un guide de haute montagne ! L'activité est ludique, elle permet de goûter au plaisir du vide. **Nul besoin d'avoir de l'entraînement et de grandes connaissances** dans le milieu montagnard pour pouvoir profiter des parcours équipés destinés à faciliter la progression et optimiser votre sécurité.

Vous évoluerez ainsi à votre rythme, sur une activité intermédiaire entre randonnée et escalade, en empruntant ces circuits conçus pour vous faire vivre des sensations fortes et innovantes!

1 guide pour 8 jeunes.

**Canyoning\*** : Descente des cascades d'eau vive avec du matériel spécifique, en bénéficiant de la compétence d'un guide diplômé d'Etat. Sauts, rappels, glissades ponctuent le parcours. Accessible à tout public sachant nager.

1 guide pour 8 jeunes.

*Dès 14 ans et 1m50 minimum*

**\*Test d'aisance aquatique obligatoire**

**Baptême de parapente\*** : Découvrez les sensations du vol accessible à tous, avec un moniteur diplômé d'Etat qualifié biplace. A la fin du vol, nous vous délivrons un certificat.

Le vol s'effectue sur le site de **Super-Morzine à 1600m** d'altitude environ, situé au sud-ouest à mi-chemin sur la route qui mène à Avoriaz. Le transport par navette ou téléphérique est compris dans le prix de la séance.

**Avec votre moniteur diplômé d'Etat**, vous évoluerez au-dessus de la **vallée de Morzine** pour un vol d'environ 600m de dénivelé, confortablement installé dans votre sellette comme dans un fauteuil !

**Accessible à tous âges**, enfants et adultes du monde entier. Les personnes qui souffrent de vertige peuvent se rassurer immédiatement, car n'ayant plus de lien avec le sol le vertige n'existe plus et le décollage n'est pas une falaise à pic, mais simplement une pente en herbe très progressive, d'où la possibilité de décoller également à ski l'hiver, avec vue sur le domaine des Portes du Soleil.

**En parapente**, aucune sensation de chute verticale, on **plane comme un oiseau**. Il vous suffit de marcher quelques pas pour gonfler le parapente et ensuite, courir à peine une dizaine de mètres pour ressentir et obtenir l'instant magique de l'envol.

A ce jour, des milliers de personnes ont découvert la magie et le **plaisir du vol** sous une **aile de parapente**, grâce à un **baptême de l'air en biplace**.

La durée de la rotation, c'est à dire la montée en navette, la préparation de la voile et le vol est d'environ une heure. Vous devez vous équiper de chaussures de randonnée ou de tennis, d'une veste polaire ou d'un coupe-vent.

1 guide par jeune.

**\*Certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente + autorisation parentale obligatoires.**

**Kayak** : Venez découvrir avec nos guides de kayak ce superbe plan d'eau niché au pied d'immenses falaises : le lac de Montriond, appelé aussi le Lac Vert, émerveille chacun par l'atmosphère idyllique qu'il dégage et la sérénité qu'il inspire...

1 guide pour 10 jeunes.

*Dès 14 ans et 1m40 minimum, savoir nager. Si vous portez des lunettes, prévoir de quoi les maintenir.*

**Kart de descente (uniquement pour les séjours 15 jours)** : Embarquez au guidon de ces bolides étonnants !

Dans un esprit de compétition ou de balade ludique, partagez cette activité en famille ou entre amis et découvrez le domaine du Roc d'Enfer différemment avec cette nouvelle activité outdoor.

Avec le mountain kart ou la trottinette de descente, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

Sourires et sensations seront au rendez-vous !

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*





## Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, d'un adjoint et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés à base de produits locaux par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Linge : le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 8 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

## Relations Parents/ Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

## Argent de poche

Une somme de 10€ par semaine semble largement suffisante. Vous la remettrez à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.



## Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

## Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

## Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1h30 depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

### MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente+ autorisation parentale.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !**



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	6				
PULL ou SWEET dont <b>2 chauds</b>	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIP, CULOTTE ou CALECON	8				
PAIRE DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

**SEJOUR : Sensations en Vallée d'Aulps 14-17 ans**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du ..... Au .....

**A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR**

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....  
.....

Titulaire du diplôme :

.....  
.....

Date de délivrance du diplôme : .....

Certifie que l'enfant

.....  
.....

Né(e) le ..... / ..... / .....

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à ..... le.....

Cachet et signature :



## Autorisation parentale

**Séjour : Sensations en Vallée d'Aulps**

**14/17 ans**

**NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :**

.....

**Date du séjour : Du ..... Au .....**

## A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

Responsable de l'enfant .....

L'autorise à participer à l'activité parapente durant le séjour.

Fait à ..... le.....

Signature

